

Offre spéciale Pilier 3A 2025 – règlement et conditions

Pour bénéficier de l'offre spéciale Pilier 3A 2025 du Crédit Agricole next bank, vous devez (conditions cumulatives) :

- Devenir un client Crédit Agricole next bank, directement en ligne ou depuis une agence, au bénéfice d'un pack CA Start, CA Extra ou CA First et communiquer le **code promo GO2025** ou déjà être client Crédit Agricole next bank au bénéfice d'un pack CA Start, CA Extra ou CA First
- Faire une demande d'ouverture de compte Pilier 3A A Liberty, en ligne ou dans l'une de nos agences, entre le 15 septembre 2025 et le 20 décembre 2025,
- Effectuer, sur le nouveau compte Pilier 3A Liberty ouvert, un versement minimum de CHF 500 entre le 15 septembre 2025 et le 20 décembre 2025,
- Être majeur,
- Être domicilié en Suisse ou frontalier France, Allemagne ou Italie*
- Sont exclus de l'offre les collaborateurs du Crédit Agricole next bank ainsi que leurs proches

Offre réservée aux 140 premières ouvertures de nouveaux comptes Pilier 3A A Liberty. Cette dernière ne s'applique pas sur d'éventuels comptes Pilier 3A A Liberty supplémentaires ouverts sur une même relation. Le montant de CHF 100 sera versé sur le compte CA Libre Epargne entre le 15 janvier 2026 et le 31 janvier 2026.

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA se réserve le droit de modifier, prolonger, écourter ou annuler l'offre à sa seule discrétion, à tout moment, sans préavis et sans que sa responsabilité ne soit engagée.

* Si vous êtes frontalier, vous devez avoir le statut de quasi-résident pour bénéficier des avantages fiscaux liés à l'ouverture d'une 3^e pilier bancaire.